

**Contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS)****Fiche de demande de subvention 2023****1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR****Le demandeur :**

La collectivité maître d'ouvrage : Mairie de Faverges-Seythenex

Adresse : 98, Rue de la République 74210 FAVERGES-SEYTHENEX

Interlocuteur chargé du suivi du dossier : Clarisse De Polli

Tél : 04 50 32 57 70

Courriel : st.mairie@faverges.fr

clarisse.depolli@faverges.fr

Canton concerné : Faverges-Seythenex (74123)

2 – DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé : Création d'un vestiaire féminin, un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi que la construction de deux locaux de rangement au Stade Madrid

Localisation : 281 rue de la Failleuche 74210 Faverges-Seythenex

Le contexte - Les objectifs et la nature de l'opération :

Le stade Madrid est un terrain de rugby. Il dispose de deux vestiaires équipés pour accueillir les équipes concurrentes lors des matches, mais n'est pas adapté pour accueillir des équipes mixtes en concomitance. Les travaux prévus sont :

- Le premier objet des travaux va consister à créer un troisième vestiaire pour une équipe mixte, en extension des vestiaires existants.
- Un deuxième objectif est de construire un sanitaire accessible et indépendant.
- Le troisième type de travaux prévu est la construction de deux locaux de rangement pour le club de rugby et pour l'un des clubs de football

Echéancier de réalisation :

Date envisagée pour l'engagement juridique de l'opération (permis de construire / signature des marchés pour travaux / acte notarié pour acquisition...) :

- 2023 : Consultations des entreprises
- Automne 2023 : Travaux

Date d'achèvement des travaux : 2023

Envoyé en préfecture le 22/05/2023

Reçu en préfecture le 22/05/2023

Publié le 22/05/2023

ID : 074-200054138-20230510-DEL_2023_IV_90-DE

3 – COUT ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

- ESTIMATION des DEPENSES D'INVESTISSEMENT en Hors Taxes :

- Etudes	5667 €
- Travaux Estimés	170 000 €
- Frais maîtrise d'œuvre, assistance technique	21 061 €
- Acquisition foncière	€
Total	196 728 €

- PLAN de financement PREVISIONNEL :

AIDES attendues	Montant € HT	%	Observations
DEPARTEMENT	39 345 €	20	2023 → 20% calculé sur les études, les frais de maîtrise d'œuvre, l'assistance technique ainsi que sur les travaux
→ Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité			
→ Autres programmes :			
-			
-			
REGION (enveloppe Régionale)			
ETAT			
FONDS VERT Pour étude AMO			
FONDS VERT Pour Moe et travaux			
DETR			
DSIL			
UNION EUROPEENNE			
FEDER / LEADER			
AUTRES FINANCEURS PUBLICS			
Banque des Territoires / pour étude AMO			
Total aides publiques			
AUTRE (à préciser)			
AUTOFINANCEMENT	39 345 €	20	
→ Dont Emprunt			
→ Dont Fonds propres			
Total autofinancement			
Total			

Projet favorisant la transition écologique :

oui non

A NOTER :

- L'aide globale du Département ne doit pas être supérieure à l'autofinancement du Maître d'Ouvrage, sauf exception dûment justifiée
- La subvention allouée sur le CDAS a une validité de 3 ans
- Une attestation de valorisation/communication de l'utilisation de la subvention départementale sera demandée pour le versement du solde de l'opération

Documents à joindre :

- Délibération du Conseil Municipal ou Communautaire adoptant l'opération et sollicitant l'aide du Département
- Devis ou rapport estimatif

Date :
Nom/Signature/Cachet :

4 – TRANSMISSION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

- Toute demande de subvention sera envoyée **directement** aux conseillers départementaux du canton
- 1 copie sera transmise à M. le Président du Département – Direction Europe, Transfrontalier et Solidarité du Territoire, Service des Solidarités Territoriales - CS 32444 - 74041 Annecy Cedex

**Contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS)****Fiche de demande de subvention 2023****1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR****Le demandeur :**

La collectivité maître d'ouvrage : Mairie de Faverges-Seythenex

Adresse : 98, Rue de la République 74210 FAVERGES-SEYTHENEX

Interlocuteur chargé du suivi du dossier : Clarisse De Polli

Tél : 04 50 32 57 70

Courriel : st.mairie@faverges.fr

clarisse.depolti@faverges.fr

Canton concerné : Faverges-Seythenex (74123)

2 – DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé : Extension de la maison funéraire pour la création d'une salle de cérémonie Omnicultes

Localisation : 334 Rue de la Gare 74210 Faverges-Seythenex

Le contexte - Les objectifs et la nature de l'opération :

Le projet vise à agrandir la maison funéraire pour créer une salle de cérémonie Omnicultes. Le bâtiment est situé à l'est du cimetière du centre-ville. Les travaux prévus sont :

- La création d'une salle de cérémonie pouvant accueillir 100 personnes assises
- La fourniture du mobilier intérieur (bancs, pupitre et console/armoire rangement) et extérieur
- L'installation d'un système de vidéo projection et de sonorisation
- L'aménagement d'un 4ème salon dans la maison funéraire à la place du coin repos
- La modification du système de climatisation réversible pour raccorder ce nouveau salon
- La démolition des WC publics existant accolé à la maison funéraire
- La création d'un local entretien et la pose d'un bloc préfabriqué de WC public automatiques
- L'habillage du poste de transformation électrique et des nouveaux WC publics au moyen d'une structure métallique/bardage pour les parois verticales + couverture
- La pose d'une couverture sur l'espace extérieur, type préau/pergola, pour protéger les visiteurs des intempéries et de la chaleur
- Cf Fiche Petites Villes de Demain en annexe

Echéancier de réalisation :

Date envisagée pour l'engagement juridique de l'opération (permis de construire / signature des marchés pour travaux / acte notarié pour acquisition...) :

- 2023 : Etudes + suivi réalisation Maître d'œuvre (MOE) (70%) + permis de construire phase PRO + 1 partie des travaux (10%)
- 2024 : fin des travaux (90%) + fin Moe (30%)

Date d'achèvement des travaux : été 2024

3 – COUT ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL**- ESTIMATION des DEPENSES D'INVESTISSEMENT en Hors Taxes :**

- Etudes Géotechniques	1 690 €
- Travaux Estimés	400 000 €
- Frais maîtrise d'œuvre, assistance technique	53 200 €
- Acquisition foncière	€
Total =	454 890 €

- PLAN de financement PREVISIONNEL :

AIDES attendues	Montant € HT	%	Observations
DEPARTEMENT → Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité → Autres programmes : - -	15 786	20	Pourcentage calculé sur les études géotechniques ainsi que sur les frais de maîtrise d'œuvre (70%) et l'assistance technique et travaux (10%)
REGION (enveloppe Régionale)			
ETAT FONDS VERT Pour étude AMO FONDS VERT Pour Moe et travaux DETR DSIL	15 786 €	20	Si les travaux débutent avant décembre 2023 <i>DSIL pour travaux et Moe : à demander en 2024</i>
UNION EUROPEENNE			Pour information : en 2024 minimum 25 000 € de travaux
FEDER / LEADER			<i>Pour travaux et Moe : à demander en 2024</i>
AUTRES FINANCEURS PUBLICS Banque des Territoires / pour étude AMO			
Total aides publiques			
AUTRE (à préciser)			
AUTOFINANCEMENT	15 786 €	20	
→ Dont Emprunt			
→ Dont Fonds propres			
Total autofinancement			
Total			

Projet favorisant la transition écologique :
 oui non
A NOTER :

- L'aide globale du Département ne doit pas être supérieure à l'autofinancement du Maître d'Ouvrage, sauf exception dûment justifiée
- La subvention allouée sur le CDAS a une validité de 3 ans
- Une attestation de valorisation/communication de l'utilisation de la subvention départementale sera demandée pour le versement du solde de l'opération

Documents à joindre :

- Délibération du Conseil Municipal ou Communautaire adoptant l'opération et sollicitant l'aide du Département
- Devis ou rapport estimatif

Date :

Nom/Signature/Cachet :

**4 – TRANSMISSION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS**

- Toute demande de subvention sera envoyée **directement** aux conseillers départementaux du canton
- 1 copie sera transmise à M. le Président du Département – Direction Europe, Transfrontalier et Solidarité du Territoire, Service des Solidarités Territoriales - CS 32444 - 74041 Annecy Cedex

**Contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS)****Fiche de demande de subvention 2023****1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR****Le demandeur :**

La collectivité maître d'ouvrage : Mairie de Faverges-Seythenex

Adresse : 98, Rue de la République 74210 FAVERGES-SEYTHENEX

Interlocuteur chargé du suivi du dossier : Clarisse De Polli

Tél : 04 50 32 57 70

Courriel : st.mairie@faverges.fr

clarisse.depolti@faverges.fr

Canton concerné : Faverges-Seythenex (74123)

2 – DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé : Rénovation de la salle polyvalente – entre-autre la rénovation énergétique .

Localisation : Place Joseph Serand 74210 Faverges-Seythenex

Le contexte - Les objectifs et la nature de l'opération :

La salle polyvalente (municipale), qui date de 1981, nécessite une rénovation énergétique complète (décret tertiaire) et acoustique. La salle polyvalente est à proximité de l'école de musique et permettrait de mutualiser des espaces. Les travaux prévus sont :

- Remplacement des menuiseries extérieurs et isolation de l'enveloppe du bâtiment
- Améliorer la performance des équipements
- Cloisonner partiellement l'étage
- Réaliser des travaux de remplacement du sol, des murs
- Traiter l'acoustique du bâtiment
- Travaux de mise aux normes réglementaires
- Mise en place d'une régulation de la ventilation
- Améliorations des équipements d'éclairage
- Cf Fiche Petite Ville de Demain en annexe
- Cf extrait Etude Florès en annexe

A titre d'information la commune a conventionné avec le Syane pour l'élaboration du diagnostic énergétique. La mission a commencé en début d'années 2023.

Echéancier de réalisation :

Date envisagée pour l'engagement juridique de l'opération (permis de construire / signature des marchés pour travaux / acte notarié pour acquisition...) :

- 2023 : Etudes + Assistant à Maîtrise d'ouvrage (AMO)
- 2024 : Procédures de recrutement du Maître d'œuvre Etudes + Etudes de conception (MOE)
- 2024 - 2025 : Permis de construire + travaux + études de conception et suivi réalisation Maître d'œuvre (MOE)

Date d'achèvement des travaux : 2025 - 2026

3 – COUT ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

- ESTIMATION des DEPENSES D'INVESTISSEMENT en Hors Taxes :

- Etudes	40 000 €
- Travaux Estimés	1 430 000 €
- Frais maîtrise d'œuvre, assistance technique	130 000€
- Acquisition foncière	€
Total =	1 600 000 €

- PLAN de financement PREVISIONNEL :

AIDES attendues	Montant € HT	%	Observations
DEPARTEMENT → Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité → Autres programmes : - -	8000 €	20	Pour études + AMO en avril 2023 → 20% des études <i>Pour MOE et travaux : à demander en 2024</i>
REGION (enveloppe Régionale)	6000 €	15	Subvention de 240 000€ attribuée en avril 2023 pour l'ensemble du montant -> 15% du total -> rapporté aux études, représente donc 6000€
ETAT FONDS VERT Pour étude AMO FONDS VERT Pour Moe et travaux DETR DSIL	10 000 €	25	Au titre du soutien à l'ingénierie – demandé en avril 2023 -> 25% des études <i>Fonds Vert / DETR / DSIL pour travaux et Moe : à demander en 2024</i>
UNION EUROPEENNE			A demander en 2024 pour travaux
FEDER / LEADER			
AUTRES FINANCEURS PUBLICS Banque des Territoires / pour étude AMO	8000 €	20	50% du reste à charge de l'étude d'AMO – demandé en avril 2023
Total aides publiques			
AUTRE (à préciser)			
AUTOFINANCEMENT		20	
→ Dont Emprunt			
→ Dont Fonds propres	8000 €		
Total autofinancement			
Total			

Projet favorisant la transition écologique :

 oui non
A NOTER :

- L'aide globale du Département ne doit pas être supérieure à l'autofinancement du Maître d'Ouvrage, sauf exception dûment justifiée
- La subvention allouée sur le CDAS a une validité de 3 ans
- Une attestation de valorisation/communication de l'utilisation de la subvention départementale sera demandée pour le versement du solde de l'opération

Documents à joindre :

- Délibération du Conseil Municipal ou Communautaire adoptant l'opération et sollicitant l'aide du Département
- Devis ou rapport estimatif

Date :

Nom/Signature/Cachet :



4 – TRANSMISSION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

- Toute demande de subvention sera envoyée **directement** aux conseillers départementaux du canton
- 1 copie sera transmise à M. le Président du Département – Direction Europe, Transfrontalier et Solidarité du Territoire, Service des Solidarités Territoriales - CS 32444 - 74041 Annecy Cedex



**Contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS)
Fiche de demande de subvention 2023**

1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Le demandeur :

La collectivité maître d'ouvrage : Mairie de Faverges-Seythenex

Adresse : 98, Rue de la République 74210 FAVERGES-SEYTHENEX

Interlocuteur chargé du suivi du dossier : Clarisse De Polli

Tél : 04 50 32 57 70

Courriel : st.mairie@faverges.fr

clarisse.depolti@faverges.fr

Canton concerné : Faverges-Seythenex (74123)

2 – DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé : Construction d'un nouveau pôle culturel.

Localisation : Tènement Prud'homme, 95 rue Asghil Favre 74210 Faverges-Seythenex

Le contexte - Les objectifs et la nature de l'opération :

Construction neuve d'une médiathèque à Faverges, intégrant la micro-folie, en remplacement de la médiathèque existante.

La construction neuve permettra de répondre pleinement eu besoin et de faciliter l'évolution du bâtiment

- La cohabitation entre la médiathèque et micro-folie permettra de favoriser et d'améliorer la fréquentation des lieux
- Bâtiment neuf et performant
- Site facilement accessible pour les autres communes
- Cf extrait Etudes Florès en annexe

Echéancier de réalisation :

Date envisagée pour l'engagement juridique de l'opération (permis de construire / signature des marchés pour travaux / acte notarié pour acquisition...) :

- 2023 : Etudes préalables selon assistant à Maîtrise d'ouvrage (AMO)
- 2024 : Procédures de recrutement du Maître d'œuvre Etudes
- 2025 - 2026 : Permis de construire + travaux

Date d'achèvement des travaux : 2026

3 – COUT ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Envoyé en préfecture le 22/05/2023

Reçu en préfecture le 22/05/2023

Publié le 22/05/2023

ID : 074-200054138-20230510-DEL_2023_IV_90-DE



- ESTIMATION des DEPENSES D'INVESTISSEMENT en Hors Taxes :

- Etudes	50 000 €
- Travaux Estimés	2 526 000 €
- Frais maîtrise d'œuvre, assistance technique	252 600 €
- Acquisition foncière	€

Total = 2 828 600 €

- PLAN de financement PREVISIONNEL :

AIDES attendues	Montant € HT	%	Observations
DEPARTEMENT → Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité → Autres programmes : - -	10 000 €	20	Pour études + AMO en 2023 → 20% des études
REGION (enveloppe Régionale)			
ETAT FONDS VERT Pour étude AMO FONDS VERT Pour Moe et travaux DETR DSIL	20 000 €	40	20% des études <i>Fonds Vert / DETR / pour travaux et Moe : à demander en 2024</i>
UNION EUROPEENNE			
FEDER / LEADER / DRAC			<i>Pour travaux et Moe : à demander en 2024</i>
AUTRES FINANCEURS PUBLICS Banque des Territoires	10 000 €	20	
Total aides publiques			
AUTRE (à préciser)			
AUTOFINANCEMENT	10 000 €	20	
→ Dont Emprunt			
→ Dont Fonds propres			
Total autofinancement			
Total			

Projet favorisant la transition écologique :

oui non

A NOTER :

- L'aide globale du Département ne doit pas être supérieure à l'autofinancement du Maître d'Ouvrage, sauf exception dûment justifiée
- La subvention allouée sur le CDAS a une validité de 3 ans
- Une attestation de valorisation/communication de l'utilisation de la subvention départementale sera demandée pour le versement du solde de l'opération

Documents à joindre :

- Délibération du Conseil Municipal ou Communautaire adoptant l'opération et sollicitant l'aide du Département
- Devis ou rapport estimatif

Date :
Nom/Signature/Cachet :



4 – TRANSMISSION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

- Toute demande de subvention sera envoyée **directement** aux conseillers départementaux du canton
- 1 copie sera transmise à M. le Président du Département – Direction Europe, Transfrontalier et Solidarité du Territoire, Service des Solidarités Territoriales - CS 32444 - 74041 Annecy Cedex



Fiche subvention d'investissement « collectivités »

**Contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS)
Fiche de demande de subvention 2023**

1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR**Le demandeur :**

La collectivité maître d'ouvrage : Mairie de Faverges-Seythenex

Adresse : 98, Rue de la République 74210 FAVERGES-SEYTHENEX

Interlocuteur chargé du suivi du dossier : Clarisse De Polli

Tél : 04 50 32 57 70

Courriel : st.mairie@faverges.fr

clarisse.depolli@faverges.fr

Canton concerné : Faverges-Seythenex (74123)

2 – DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé : Appel à projet pour une cession de fonciers publics en vue de la mise en œuvre de programmes immobiliers à dominantes d'habitat

Localisation : Tènement Prud'homme, rue Asghil Favre

Le contexte - Les objectifs et la nature de l'opération :

Dans le cadre de l'élaboration de la convention cadre « Petites Villes de Demain », il est apparu stratégique de pouvoir soutenir le lancement rapide d'opérations de logements en centre-ville, afin de conforter l'attractivité du centre-ville tout en continuant à soutenir les transitions et la cohésion sociale. Sur le tènement Prud'homme il est prévu la construction neuve d'une médiathèque à Faverges, intégrant la micro-folie, en remplacement de la médiathèque existante.

La construction neuve permettra de répondre pleinement au besoin et de faciliter l'évolution du bâtiment. La cohabitation entre la médiathèque et micro-folie permettra de favoriser et d'améliorer la fréquentation des lieux.

Echéancier de réalisation :

Date envisagée pour l'engagement juridique de l'opération (permis de construire / signature des marchés pour travaux / acte notarié pour acquisition...) :

- 2023 : Acquisition du tènement + Assistant à Maîtrise d'ouvrage (AMO) + expertise d'avocats + lancement de l'Appel à Projets (en 2 tours)
- 2024 : Choix du candidat lauréat – Attribution PC- Mise au point promesse de vente et signature vente
- 2024 - 2025 : Chantier des opérations immobilières (par promoteur retenu)

Date d'achèvement des travaux : 2026

Envoyé en préfecture le 22/05/2023

Reçu en préfecture le 22/05/2023

Publié le 22/05/2023

ID : 074-200054138-20230510-DEL_2023_IV_90-DE

3 – COUT ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

- ESTIMATION des DEPENSES D'INVESTISSEMENT en Hors Taxes :

- Etudes	40 000 €
- Acquisition foncière	585 000 €
Total =	625 000 €

- PLAN de financement PREVISIONNEL :

AIDES attendues	Montant € HT	%	Observations
DEPARTEMENT	300 500 €	48.8	50% pour les acquisitions (292500€), 20% des études d'AMO (8000€)
→ Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité			
→ Autres programmes :			
-Logements innovants	8000 €	0.8	Pour l'étude d'AMO (20%)
ETAT			
FONDS VERT Pour étude AMO	8000 €	0.8	Au titre du soutien à l'ingénierie – demandé en avril 2023 -> 25% des études
FONDS FRICHES			Sera demandé en 2024 si besoin (si déficit foncier)
AUTRES FINANCEURS PUBLICS			
Banque des Territoires / pour étude AMO	8000 €	0.8	50% du reste à charge de l'étude d'AMO – demandé en avril 2023
Total aides publiques	324 500 €	51.2	
AUTRE (à préciser)			
AUTOFINANCEMENT	300 500 €	48.8	
→ Dont Emprunt			
→ Dont Fonds propres			
Total autofinancement			
Total	625 000 €		

Projet favorisant la transition écologique :

oui non

A NOTER :

- L'aide globale du Département ne doit pas être supérieure à l'autofinancement du Maître d'Ouvrage, sauf exception dûment justifiée
- La subvention allouée sur le CDAS a une validité de 3 ans
- Une attestation de valorisation/communication de l'utilisation de la subvention départementale sera demandée pour le versement du solde de l'opération

Documents à joindre :

- Délibération du Conseil Municipal ou Communautaire adoptant l'opération et sollicitant l'aide du Département
- Devis ou rapport estimatif

Date :

Nom/Signature/Cachet :



4 – TRANSMISSION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

- Toute demande de subvention sera envoyée **directement** aux conseillers départementaux du canton
- 1 copie sera transmise à M. le Président du Département – Direction Europe, Transfrontalier et Solidarité du Territoire, Service des Solidarités Territoriales - CS 32444 - 74041 Annecy Cedex



Fiche subvention d'investissement « collectivités »

Contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS)
Fiche de demande de subvention 2023

1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Le demandeur :

La collectivité maître d'ouvrage : Mairie de Faverges-Seythenex

Adresse : 98, Rue de la République 74210 FAVERGES-SEYTHENEX

Interlocuteur chargé du suivi du dossier : Clarisse De Polli

Tél : 04 50 32 57 70

Courriel : st.mairie@faverges.fr

clarisse.depolli@faverges.fr

Canton concerné : Faverges-Seythenex (74123)

2 – DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé : Appel à projet pour une cession de fonciers publics en vue de la mise en œuvre de programmes immobiliers à dominante d'habitat.**Localisation :** rue Nicolas Blanc – Place de la Sorbonne – Secteur Soierie – Secteur Les Thermes**Le contexte - Les objectifs et la nature de l'opération :**

Dans le cadre de l'élaboration de la convention cadre « Petites Villes de Demain », il est apparu stratégique de pouvoir soutenir le lancement rapide d'opérations de logements en centre-ville, afin de conforter l'attractivité du centre-ville tout en continuant à soutenir les transitions et la cohésion sociale. Notamment, la commune souhaite développer une offre variée permettant de garantir la mixité sociale en proposant des offres notamment à destination des primo-accédants, des foyers à revenus intermédiaires, des étudiants et alternants, et des seniors. Il est également apparu stratégique de pouvoir promouvoir une opération exemplaire de réhabilitation du bâti patrimonial dans le centre ancien, et de valoriser les entrées de ville.

Pour répondre à ces objectifs, une étude patrimoniale et une étude urbaine ont été réalisées, qui ont permis de valider les données d'entrée et intentions, et de les traduire en terme d'Orientation d'Aménagement et de Programmation. Par ailleurs, il a été décidé de mettre en place une Opération de Revitalisation de Territoire, qui permet ainsi à la Commune de pouvoir proposer aux promoteurs différents leviers et outils, dont le permis multisites.

Deux opportunités d'acquisition de tènements particuliers et contraints se sont par ailleurs présentées :

- l'une en centre ancien, rue Nicolas Blanc, comportant un bâti patrimonial situé sous le château, dans le périmètre des monuments historiques et grevé sur l'arrière par le Plan de Prévention des Risques, et donc fortement contraint, d'où un risque élevé de bilan déficitaire, rendant la vente difficile pour les propriétaires depuis des années, et amenant à une dégradation progressive du bâti nuisant à la qualité du tissu urbain,
- l'autre en entrée de ville, route d'Albertville (secteur Les Thermes), comportant une friche de carrosserie sur le terrain, amenant les promoteurs privés à proposer des opérations très denses non compatibles avec la qualité urbaine attendue à ce niveau, ou à devoir accepter un déficit d'opération, rendant là aussi la vente difficile pour les propriétaires et amenant au maintien d'une verrue architecturale en entrée de ville.

Ainsi, la Commune a décidé d'acquérir ces deux tènements, afin de pouvoir soutenir ces deux opérations immobilières.

Etant par ailleurs propriétaire de la place de la Sorbonne (l'îlot incendié), à reconstruire, et d'un grand tènement à la Soierie, elle souhaite aujourd'hui lancer un appel à projet pour céder ces fonciers (sur les 4 sites précités) en vue de la mise en œuvre de programmes immobiliers à dominante d'habitat (au total environ 140 logements et 160m² de surface commerciale sur les 4 sites).

Echéancier de réalisation :

Date envisagée pour l'engagement juridique de l'opération (permis de construire / signature des marchés pour travaux / acte notarié pour acquisition...) :

- 2023 : Acquisition des tènements + Assistant à Maîtrise d'ouvrage (AMO) + expertise d'avocats + lancement de l'Appel à Projets (en 2 tours)
- 2024 : Choix du candidat lauréat - Attribution PC – Mise au point promesse de vente et Signature Vente.
- 2025 - 2026 : Chantier des opérations immobilières (par promoteur retenu)

Date d'achèvement des travaux : 2026

3 – COUT ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

- ESTIMATION des DEPENSES D'INVESTISSEMENT en Hors Taxes :

- Etudes / mission AMO.....	40 000 €
- Acquisition foncière rue Nicolas Blanc	265 000 €
- Acquisition foncière route d'Albertville.....	700 000 €

Total = 1 005 000 €

- PLAN de financement PREVISIONNEL :

AIDES attendues	Montant € HT	%	Observations
DEPARTEMENT			
→ Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité	490 500 €	48.8	50% pour les acquisitions (482500€), 20% pour l'étude d'AMO (8000€)
→ Autres programmes :			
- Logements innovants	8 000 €	0.8	Pour l'étude d'AMO (20%)
-			
ETAT			
FONDS VERT Pour étude AMO	8 000 €	0.8	Au titre du soutien à l'ingénierie – demandé en avril 2023 -> 20% de la mission d'AMO
FONDS FRICHE			Sera demandé en 2024 si besoin (si déficit foncier)
AUTRES FINANCEURS PUBLICS			
Banque des Territoires / pour étude AMO	8 000 €	0.8	50% du reste à charge de l'étude d'AMO – demandé en avril 2023
Total aides publiques	514 500€	51.2	
AUTRE (à préciser)			
AUTOFINANCEMENT			
→ Dont Emprunt	490 500 €	48.8	
→ Dont Fonds propres	490 500 €		
Total autofinancement	490 500€	48.8	
Total	1 005 000€		

Projet favorisant la transition écologique :

 oui non
A NOTER :

- L'aide globale du Département ne doit pas être supérieure à l'autofinancement du Maître d'Ouvrage, sauf exception dûment justifiée
- La subvention allouée sur le CDAS a une validité de 3 ans
- Une attestation de valorisation/communication de l'utilisation de la subvention départementale sera demandée pour le versement du solde de l'opération

Documents à joindre :

- Délibération du Conseil Municipal ou Communautaire adoptant l'opération et sollicitant l'aide du Département
- Devis ou rapport estimatif

Date : 20/04/2023

Nom/Signature/Cachet : DALEX Jacques, Maire

4 – TRANSMISSION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

- Toute demande de subvention sera envoyée **directement** aux conseillers départementaux du canton
- 1 copie sera transmise à M. le Président du Département – Direction Europe, Transfrontalier et Solidarité du Territoire, Service des Solidarités Territoriales - CS 32444 - 74041 Annecy Cedex



Fiche subvention d'investissement « collectivités »

**Contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS)
Fiche de demande de subvention 2023****1 – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR****Le demandeur :**

La collectivité maître d'ouvrage : Mairie de Faverges-Seythenex

Adresse : 98, Rue de la République 74210 FAVERGES-SEYTHENEX

Interlocuteur chargé du suivi du dossier : Clarisse De Polli

Tél : 04 50 32 57 70

Courriel : st.mairie@faverges.fr

clarisse.depolti@faverges.fr

Canton concerné : Faverges-Seythenex (74123)

2 – DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé : Création d'un nouveau Centre Technique Municipal

Localisation : Zone du Cudray 74210 Faverges-Seythenex

Parcelles n°706 / 707 / 1777 c / 1778 a

Le contexte - Les objectifs et la nature de l'opération :

Au regard de la vétusté des locaux et de l'organisation actuelle, la commune de Faverges- Seythenex souhaite engager une opération de construction d'un nouveau centre technique municipal. Les principaux objectifs de la maîtrise d'ouvrage dans le cadre de cette opération sont :

- La création d'un nouvel équipement fonctionnel regroupant tous les services techniques (l'administration, les ateliers, le parc véhicule...etc) en un seul endroit.
- La réalisation d'un bâtiment économe en énergie et respectueux de l'environnement tout en restant réaliste vis-à-vis du budget.
- Une architecture simple
- Un raccordement à la chaufferie communale pour les besoins en chaleur
- La production d'énergie solaire photovoltaïque.

Echéancier de réalisation :

Date envisagée pour l'engagement juridique de l'opération (permis de construire / signature des marchés pour travaux / acte notarié pour acquisition...) :

- 2023 : Etudes + Assistant à Maîtrise d'ouvrage (AMO)

Date d'achèvement des travaux :

3 – COUT ET PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Envoyé en préfecture le 22/05/2023

Reçu en préfecture le 22/05/2023

Publié le 22/05/2023



ID : 074-200054138-20230510-DEL_2023_IV_90-DE

- ESTIMATION des DEPENSES D'INVESTISSEMENT en Hors Taxes :

- Etudes AMO	38 160 €
- Travaux Estimés	€
- Frais maîtrise d'œuvre, assistance technique	€
- Acquisition foncière	€
Total =	38 160 €

- PLAN de financement PREVISIONNEL :

AIDES attendues	Montant € HT	%	Observations
DEPARTEMENT	7632 €	20	Pour études + AMO en 2023 → 20% des études
→ Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité			
→ Autres programmes :			
-			
-			
REGION (enveloppe Régionale)			
ETAT			
FONDS VERT Pour étude AMO			
FONDS VERT Pour Moe et travaux			
DETR			
DSIL			
UNION EUROPEENNE			
FEDER / LEADER			
AUTRES FINANCEURS PUBLICS			
Banque des Territoires / pour étude AMO			
Total aides publiques			
AUTRE (à préciser)			
AUTOFINANCEMENT	7632 €	20	
→ Dont Emprunt			
→ Dont Fonds propres			
Total autofinancement			
Total			

Projet favorisant la transition écologique :

oui non

A NOTER :

- L'aide globale du Département ne doit pas être supérieure à l'autofinancement du Maître d'Ouvrage, sauf exception dûment justifiée
- La subvention allouée sur le CDAS a une validité de 3 ans
- Une attestation de valorisation/communication de l'utilisation de la subvention départementale sera demandée pour le versement du solde de l'opération

Documents à joindre :

- Délibération du Conseil Municipal ou Communautaire adoptant l'opération et sollicitant l'aide du Département
- Devis ou rapport estimatif

Date :
Nom/Signature/Cachet :



4 – TRANSMISSION DES DEMANDES DE SUBVENTIONS

- Toute demande de subvention sera envoyée **directement** aux conseillers départementaux du canton
- 1 copie sera transmise à M. le Président du Département – Direction Europe, Transfrontalier et Solidarité du Territoire, Service des Solidarités Territoriales - CS 32444 - 74041 Annecy Cedex